

Après avoir longuement réfléchi à la façon d'aborder votre passage en Moselle, la CGT a décidé de vous faire part et sans détour du sentiment général des agents.

Au préalable, nous sommes surpris par le peu de temps que vous avez décidé de consacrer aux organisations syndicales locales.

Ce n'est pas de fusion que nous voulons entendre dissenter aujourd'hui, en effet, les différents groupe de travail ministériel s'y attachent actuellement et de manière intensive. Ce que nous voulons vous exprimer ce sont plutôt nos inquiétudes sur nos conditions de travail, nos salaires, notre pouvoir d'achat et les missions de service public.

Vous avez instauré l'outil de répartition des emplois comme étant un système de gestion efficace. Depuis sa création nous n'avons cessé de dénoncer l'ORE, qui n'a pour objectif que de répartir les suppressions d'emplois sans mesurer les charges de travail réelles en lien avec les besoins du réseau. En Moselle, depuis 2003, ce sont près de 100 emplois qui ont été supprimés.

Vous avez commencé à introduire la notion de salaire au mérite avec des primes de modernisation, de réformes et bientôt de fusion mais cela va à l'encontre de la notion de service public telle que nous la concevons. En effet vous sous-entendez peut être par là que sans ces primes les agents n'assureraient pas leur fonction alors qu'au contraire ils ne demandent qu'à trouver ou retrouver leur motivation au travail à condition qu'il ait un sens et un intérêt, ce qui n'est pas évident quand on constate que les missions de notre administration sont mises en péril ou succombent progressivement.

Vous avez mis en place le Contrat Pluriannuel de Performance, remplaçant la notion de service au public par un ensemble d'objectifs. Ainsi, les agents ont le sentiment de s'éloigner de plus en plus de l'usager pour travailler uniquement dans le but de satisfaire aux indicateurs mis en place.

Et les augmentations salariales dans tout cela et bien le compte est vite fait : le ministre a annoncé cette semaine une augmentation royale de 0.5% du point d'indice au 1^{er} mars pour la fonction publique.

Les agents eux attendent de percevoir une rémunération décente qui prenne en compte l'augmentation du coût de la vie et la valorisation de leurs qualifications. Mais au contraire, ils assistent à une remise en cause de certains acquis ou à de pseudo négociations salariales, en voici un florilège non exhaustif:

- fin 2007, possibilité de rachat de 4 jours RTT en guise de rattrapage du pouvoir d'achat et pour 2008 la monétisation des comptes épargne-temps.
- le rapport Attali et la RGPP (révision générale des politiques publiques).
- début 2008, le Président de la République qui annonce la fin des 35 heures.
- aujourd'hui une loi qui balayerait nos acquis "jours comptables".
- demain, un rapport Seguin qui préconise la fin de la séparation ordonnateur/comptable.

Ces inquiétudes nous les ressentons à chaque visite ou rencontre avec nos collègues sur les lieux de travail. Ce ne sont pas des illusions, ni une vue de l'esprit mais les conséquences concrètes des réformes toujours mises en place sans l'avis des premiers intéressés que sont les agents et les citoyens.